Motion intersyndicale
SUD rural Equipement, CGT-Agri,
FO-SNERMA, SNETAP FSU

CTREA Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées du 29 septembre 2017

Financement des emplois d'Assistants d'Education

A l'heure où le Projet de loi de finances 2018 est présenté, l'intersyndicale SUD Rural Equipement, CGT-Agri, FO-SNERMA, SNETAP FSU dénonce le mode de financement des emplois d'Assistants d'Education au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire (MAA).
En effet, depuis la création de ces emplois en 2003, se substituant à la suppression des postes de Maitres d'internat ou de Surveillants d'externat (MI/SE), l'enveloppe budgétaire au MAA pour financer ces emplois est nettement inférieure au financement de ces mêmes emplois au Ministère de l'Education Nationale.

Pour l'intersyndicale SUD Rural Equipement, CGT-Agri, FO-SNERMA, SNETAP FSU, il est urgent et nécessaire de remédier à cette iniquité de traitement au regard d'un des fondements de notre Etat de Droit.

Pour l'intersyndicale SUD Rural Equipement, CGT-Agri, FO-SNERMA, SNETAP FSU, il est inacceptable de diminuer la dotation en Assistants d'Education ou de transférer des charges financières vers les EPLEFPA.

Le financement de ces emplois doit être identique quel que soit le Ministère et doit être rectifié pour le MAA dans la loi de Finances 2018 à venir.

L'intersyndicale SUD Rural Equipement, CGT-Agri, FO-SNERMA, SNETAP FSU dénonce l'absence de transparence sur la totalité de la méthode mise en œuvre, sur les critères retenus, et l'inexactitude des critères renseignés pour cette rentrée 2017 en région Occitanie.

Comme à l'accoutumée, les établissements se trouvent devant le fait accompli et depuis 2003 la situation ne cesse de se dégrader.